



DOCUMENT D'ENTREE EN PREMIERE RELATION

Remis en application de l'article 325-5 du Règlement Général de l'AMF et de l'Article L.521-2 du Code des assurances

EPARGNE ACTUELLE

Société anonyme au capital social de 43 098 408 euros, dont le siège social est situé au 70, avenue de l'Europe, 92 270 Bois-Colombes Cedex, inscrite au RCS de Nanterre sous le n° 751 726 076. Tél : 01 53 20 21 50 ou par email info@epargneactuelle.com, Code NAF 6622Z.

En application de la réglementation, EPARGNE ACTUELLE souhaite porter à votre connaissance les éléments ci-après. EPARGNE ACTUELLE est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 12 067 113. Le Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance peut être consulté à l'ORIAS, 1, rue Jules Lefebvre - 75431 PARIS cedex 09. Tél. : 09.69.32.59.73 ou sur le site internet : www.orias.fr.

- CIF (Conseil en Investissement Financier) susceptible de fournir des conseils en investissements de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org. Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>. Cette activité est contrôlable par l'AMF.

- Intermédiation en assurance (« IAS ») (Activité régie par le Code des assurances) : EPARGNE ACTUELLE dispose du statut de courtier en assurance. La société n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché. EPARGNE ACTUELLE a référencé à cette date les entreprises d'assurance suivantes : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Retraite Professionnelle. En application de l'article L.522-5-I du Code des assurances, EPARGNE ACTUELLE précise par écrit les exigences et les besoins exprimés par le Client, ainsi que les raisons justifiant le caractère approprié du contrat proposé afin de lui permettre de prendre une décision en connaissance de cause. EPARGNE ACTUELLE ne fournit pas de service de recommandation personnalisée de « niveau II » au sens de l'article L.522-5-II du Code des assurances. Cette activité est placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4, place de Budapest CS 92459, 75436 PARIS cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr). EPARGNE ACTUELLE ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. La société EPARGNE ACTUELLE est détenue à 99,99% par Abeille Vie. Les indications présentées ci-dessus sont exhaustives à ce jour, mais sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Une mise à jour vous sera communiquée sur demande.

Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que :

- les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

1. CONSEIL EN INVESTISSEMENTS NON INDEPENDANT :

Le service de conseil en investissement est fourni à titre « non-indépendant » au sens de la réglementation. Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés. Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

2. RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :

EPARGNE ACTUELLE dispose d'une couverture en responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de LIBERTY numéro de police ACDPPQ-001 pour couvrir ses différentes activités conformément aux exigences du Code des assurances et du Code monétaire et financier, selon les modalités suivantes :

Activités	IAS	CIF
Responsabilité civile professionnelle	Montant des garanties : 5.000.000€ par sinistre et 5.000.000€	Montant des garanties : 1.500.000€ par sinistre et 2.000.000€

3. RELATIONS COMMERCIALES :

La société entretient une relation de nature commerciale, financière ou économique significative avec les établissements suivants :

POUR L'ACTIVITE D'INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE :

Entreprises d'assurance avec lesquelles EPARGNE ACTUELLE a enregistré au cours de l'année précédente un chiffre d'affaires pour son activité d'intermédiaire supérieur à 33 % du chiffre d'affaires total :

Nom	Activités	Type d'accord	Rémunération
Abeille Epargne Retraite	Entreprise d'assurance	Intermédiation/ Distribution	Commissions

POUR L'ACTIVITE DE CIF :

Etablissements avec lesquels EPARGNE ACTUELLE entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale :

Nom	Activités	Type d'accord	Rémunération
La Française	Société d'investissement	Intermédiation/ Distribution	Commissions

4. REMUNERATIONS ET INCITATIONS :

POUR L'ACTIVITE DE CIF :

Vous êtes informé(e) que lorsque la prestation de conseil en investissements financiers est suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, EPARGNE ACTUELLE est rémunérée par la totalité des frais de souscription non acquis, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion. Cette rémunération est perçue dans les fourchettes suivantes pour ces catégories de produits :

Catégorie de produits	Fourchette de rémunération
SCPI	5% - 8%

Dans le cadre de notre accompagnement, une information plus précise sera fournie ultérieurement au titre de la rémunération liée au produit que vous aurez sélectionné. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 325-16 du Règlement général de l'AMF, vous pourrez à tout moment obtenir, sur simple demande auprès d'EPARGNE ACTUELLE, des informations plus précises sur les rémunérations qui nous sont versées par les producteurs de produits financiers qui vous ont été proposés.

Vous êtes informé(e) que des honoraires ou des frais peuvent être demandés, de manière distincte pour des prestations particulières, en fonction du degré de complexité du dossier et de la charge de travail en découlant, ou lors de la mise en place d'abonnement proposé. Une lettre de mission spécifique définira dans ce cas le mode et le niveau de rémunération ainsi que le niveau des frais et honoraires qui seront facturés.

DER

POUR L'ACTIVITE D'INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE :

EPARGNE ACTUELLE est rémunérée par les compagnies d'assurance, sur la base des commissions de courtage versées par ces dernières, par l'intermédiaire notamment de commissions d'acquisition adossées aux primes versées par le client et/ou de commissions sur encours adossées aux capitaux investis sur les contrats d'assurance, conformément à l'article L.521-2, II, 2° b) et c) du Code des assurances.

5. DEMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER :

EPARGNE ACTUELLE est susceptible d'exercer une activité de démarchage au sens de l'article L.341-1 du Code monétaire et financier. Tel est le cas (i) en cas de prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, en vue d'obtenir, de votre part, un accord sur un instrument financier ; (ii) ou quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement à votre domicile, sur votre lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins. En cas de démarchage, vous disposez notamment, dans les conditions prévues par l'article L.341-16 du Code monétaire et financier d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de la signature de la convention formalisant nos relations (ou de la remise des documents précontractuels la concernant si cette date de remise est plus tardive). Vous pouvez également bénéficier d'un délai de réflexion de 48 heures en cas de fourniture d'instruments financiers à la suite d'un acte de démarchage.

6. PRISE EN CHARGE DES ORDRES :

EPARGNE ACTUELLE vous informe qu'elle est autorisée à exercer une activité de réception-transmission d'ordres sur les seules parts ou actions d'OPC à la suite du conseil qu'elle vous aura prodigué. Les ordres portant sur les autres instruments financiers doivent être adressés directement à l'entité en charge de leur dépouillement ou exécution que vous indiquera EPARGNE ACTUELLE. Une convention relative à l'activité de réception-transmission d'ordres sur parts ou actions d'OPC sera mise en place avec EPARGNE ACTUELLE.

7. POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS :

Conformément à ses obligations réglementaires, EPARGNE ACTUELLE a établi une procédure écrite de prévention, d'identification et de gestion des situations qui donne ou est susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou plusieurs clients. La politique de prévention des conflits d'intérêts est communiquée gratuitement sur simple demande adressée au siège social d'EPARGNE ACTUELLE. Aux termes de cette politique, EPARGNE ACTUELLE est soumise à un ensemble de mesures internes destinées à prévenir les risques de conflits d'intérêts qui ont été cartographiés. Lorsque les mesures mises en place ne suffisent pas à garantir, avec une certitude raisonnable, que le risque d'atteinte à vos intérêts sera évité, EPARGNE ACTUELLE vous en informera préalablement à la réalisation de l'opération concernée.

8. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS :

Pour toute réclamation, vous devez vous adresser à EPARGNE ACTUELLE par courrier à l'adresse suivante : EPARGNE ACTUELLE – Service Réclamations – TSA 91 111 – 92 273 Bois-Colombes Cedex, par mail à reclamation.clients@epargneactuelle.com ou par téléphone au 01.71.25.12.00.

EPARGNE ACTUELLE s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- 10 (dix) jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même vous est apportée dans ce délai ;

- 2 (deux) mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si le traitement de la réclamation par EPARGNE ACTUELLE ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir un médiateur indépendant dans les conditions suivantes :

Lorsque votre différend porte sur la souscription d'un produit financier :

- Si vous êtes une entreprise : Médiateur de l'Association de CIF ANACOFI - 92 Rue d'Amsterdam 75009 Paris
- Si vous êtes un particulier : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17, place de la Bourse, 75082 Paris cedex 02 www.amf-france.org/fr/le-mediateur

Lorsque votre différend porte sur la souscription d'un produit d'assurance :

- La Médiation de l'assurance, TSA 50110/75441 Paris cedex 09 <http://www.mediation-assurance.org>.

En cas d'échec ou à défaut d'utiliser la voie de recours amiable, le litige peut être porté devant les tribunaux compétents.

9. COMMUNICATIONS :

Sans préjudice de ce qui est prévu dans les différents documents contractuels entre vous et EPARGNE ACTUELLE, vous pourrez communiquer avec cette dernière par :

- Ecrit à l'adresse du siège social : 70, avenue de l'Europe, 92 270 Bois-Colombes Cedex ou à l'adresse de votre agence;
- Email à l'adresse suivante : info@epargneactuelle.com ou à l'adresse de votre conseiller;
- Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h30 au 01 53 20 21 50 (Appel non surtaxé. Ces horaires sont donnés à titre informatif : les horaires figurant sur le site web www.epargneactuelle.com prévalent s'ils sont différents de ceux indiqués ici) ou au numéro de votre agence.

Toute communication sera faite en français.

10. INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Conformément à la réglementation sur la Protection des Données personnelles, les informations personnelles sont traitées par EPARGNE ACTUELLE, 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes. Ce traitement a pour finalité de vous envoyer de la documentation afin de vous proposer nos offres de produits d'assurances et/ou de produits financiers. Les coordonnées du délégué à la protection des données personnelles sont les suivantes : Abeille Assurances Holding - DPO - Direction de la Conformité et du Contrôle Interne - 80 avenue de l'Europe, 92270 BOIS-COLOMBES - dpo.france@abeille-assurances.fr. Les destinataires de ces données sont dans la limite de leurs attributions les personnels d'EPARGNE ACTUELLE ou des entités filiales Abeilles Assurances Holding et de ses prestataires, sous-traitants. Ces destinataires peuvent éventuellement se situer en dehors de l'Union Européenne. La liste actualisée de ces pays et les références aux garanties appropriées concernant le traitement de vos données personnelles sont disponibles sur le site mentionné ci-dessous.

Vos données sont conservées pendant 5 ans après la fin de la relation commerciale.

Vous pouvez exercer vos droits (accès, modification, suppression, opposition, limitation, portabilité, directives postmortem) à l'adresse EPARGNE ACTUELLE - Service Marketing - TSA 91 111 - 92273 Bois-Colombes Cedex ou par email : infos@epargneactuelle.com. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'information complète sur le traitement de vos données personnelles, dont vos droits et leurs modalités d'exercice, est consultable sur le site internet d'EPARGNE ACTUELLE (rubrique « Données personnelles »). Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de démarchage téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site Bloctel : www.bloctel.gouv.fr/

Je, soussigné(e)

Nom :

Prénom :

reconnais avoir pris connaissance du présent document (en deux exemplaires).

Fait à

, le

Signature



Siège Social, 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes • Société Anonyme au capital social de 43 098 408 euros • Immatriculée à l'ORIAS sous le n°12 067 113 • www.orias.fr • 751 726 076 RCS Nanterre • Société qui ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur • Conseiller en Investissements Financiers adhérent à l'ANACOFI-CIF : 92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris sous le N° E009097, Association agréée par l'AMF • EPARGNE ACTUELLE exerce également une activité de courtage d'assurances Code NAF 6622Z • EPARGNE ACTUELLE est adhérente de l'ANACOFI-COURTAGE, association agréée par l'ACPR • Assurance RC Professionnelle n°ACDPPQ souscrite auprès de LIBERTY • N° TVA Intracommunautaire FR 20 751 726 076 • www.epargneactuelle.com

EA060G-0224

DER